



Direction Générale des Services Direction de l'Administration Générale et de la Logistique

Secrétariat Général de l'Administration Communale Et des Instances Municipales

JPB/CT/SDS/SJ Le 26 janvier 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JANVIER 2021

ONT ASSISTÉ A LA SÉANCE:

Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir :

Monsieur BLAZY
Madame CAUMONT
Monsieur CAURO
Madame RAKOTOZAFIARISON
Monsieur BARFETY
Monsieur IDE
Madame VALOISE
Madame MAILLARD
Monsieur RICHARD
Monsieur LORY
Madame SELLAIAH
Monsieur OUERFELLI
Monsieur TOUIL
Madame BENAÏSSA

Groupe Agir pour Gonesse:

Monsieur TIBI Madame DE ALMEIDA Monsieur ROUCAN Madame DIOP Monsieur GOURDON Madame CAMARA

Groupe Communiste et Républicain :

Madame HENNEBELLE Madame QUERET

Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Hôtel de ville 66, rue de Paris B.P. 10060 95503 Gonesse Cedex tél 01 34 45 11 11 fax 01 39 87 13 22

Absents avec pouvoir:

Monsieur NDALA Madame OSSULY Monsieur DUBOIS

Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : Monsieur HAKKOU à Madame VALOISE.

Absents:

Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : Madame DOUGUET.

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse: Monsieur SABOURET - Madame PEQUIGNOT - Monsieur SAMAT - Madame KIR - Monsieur DOS SANTOS - Madame PARSEIHIAN - Monsieur YILDIZ - Madame LAVITAL.

Ouverture de la séance à 19h06.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 14 décembre 2020. *UNANIMITÉ*.

APPROUVE la cession de volumes (tréfonds) au profit de la Société du Grand Paris pour la réalisation de la ligne 17 Nord. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°1 au marché relatif au concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de la piscine avec le groupement conjoint Spirale Architecture / Bâtiments Energie Assistance. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec la société URANO relative au réaménagement partiel du site de la Patte d'Oie ainsi qu'une convention avec le SIAH pour l'occupation temporaire de la parcelle ZE 59, sise lieudit « Les Trois Fontaines ». **UNANIMITÉ.**

PREND ACTE du rapport d'activité de l'exercice 2019 du délégataire de service public du Syndicat Intercommunal Villiers-le-Bel / Gonesse pour la Production et la Distribution de Chaleur.

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires préalable au vote du budget primitif pour 2021 - Budget Principal et **PREND ACTE** des orientations budgétaires de ce budget pour 2021 sur la base du rapport de présentation.

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires préalable au vote du budget primitif pour 2021 - Budget Annexe Lotissement des Jasmins et **PREND ACTE** des orientations budgétaires de ce budget pour 2021 sur la base du rapport de présentation.

OCTROIE la garantie communale à certains créanciers de l'Agence France Locale - Année 2021. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer avec la société Domatech l'avenant n°3 au marché relatif à la construction d'une nouvelle école élémentaire Marc Bloch et Marie Curie pour le lot n°01 Terrassements - VRD - Gros œuvre - Carrelage - Faïence – Résine. **UNANIMITÉ.**

ACCORDE la protection fonctionnelle à un agent de la Police municipale. **UNANIMITÉ**.

SOUTIENT l'association ADVOCNAR dans la continuité de son action juridique relative à l'établissement de Plans de Préventions du Bruit dans l'Environnement pour les aéroports de Roissy Charles de Gaulle et Le Bourget, **UNANIMITÉ**.

APPROUVE la dénomination de la voie nouvelle créée dans le programme immobilier Urban Village sis 8 rue Emmanuel Rain : « Impasse du Vieux Marché ». **UNANIMITÉ.**

APPORTE des précisions à la délibération n°74 du 3 juillet 2020 relative à la délégation d'attributions du Conseil municipal accordée au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et **MODIFIE** certains points. **UNANIMITÉ.**

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h07.

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZY